



C'est le prélèvement réalisé par le Conseil Régional du Sud sur chaque supporter à l'entrée du Fanzone Can Total Energies 2022 au Village Artisanal Régional d'Ebolowa.

Une situation qui a créé un tolet général auprès des supporters des **Lions Indomptables** et continu de susciter moult interrogations : la création des fanzones obéissait-elle à une logique mercantile et le Conseil Régional du Sud avait-il reçu l'aval du Cocan pour vendre cet espace ? Qu'est-ce qui expliquait qu'ici ou ailleurs on conditionnait son accès au paiement d'une somme d'argent alors que leur but 1er était de faire vivre gratuitement les matchs de la Can aux Camerounais qui n'avaient pas la possibilité de se retrouver dans les stades ou qui ne disposaient pas d'un poste téléviseur ?

Dans une lettre adressée aux mairies, le président du Cocan Narcisse Mouelle Kombi définissait et conditionnait la création des " **Villages de la Can** " à son autorisation et à un cahier de charge bien précis. À Ebolowa, pourtant chose curieuse l'accès à cet espace est payant. Des sources trouvées sur place nous expliquaient avant-hier encore 14 janvier 2022 que cette décision émanait du Président du Conseil Régional du sud lui-même **Emmanuel Mve Elemva** ancien capitaine des Lions Indomptables et en congé d'un mois lorsque notre rédaction a tenté de l'approcher pour en savoir davantage.

Du coup, c'était la frénésie et l'enthousiasme des supporters de notre équipe fanion qui prenait

un coup. Heureusement que pas très loin de là au **Complexe Sportif d'Ebolowa** tout en face du stade municipal de Nko'ovos un fanzone était en implémentation. Il s'agissait de celui de la Communauté Urbaine d'Ebolowa à l'accès libre et gratuit pour tous avec en plus **03** écrans géants et un Wifi haut-débit ouvert pour se connecter et surfer à volonté. Là, tout au moins on apprenait plus à faire les choses. Ce qui faisait beaucoup de bien aux supporters qui avaient vite adopté ce lieu de rendez-vous pour vivre intensément l'ambiance des matchs de la Can.